

Six mois après ce départ, M. de Senneterre tomba malade si dangereusement que sa convalescence ne fut, pour ainsi dire, qu'une pente douce qui le conduisit au tombeau, et qui me livra, pendant deux ans, au supplice cruel de regarder chaque jour comme le dernier de sa vie. Sa poitrine était restée affectée, il changeait sensiblement ; les médecins me donnaient une espérance qu'il ne conservaient pas eux-mêmes ; et M. de Senneterre, qui sentait sa fin approcher, rassemblait toute ses forces pour me dérober sa douleur, et dissimuler des souffrances que ma sensibilité n'aurait fait que lui rendre plus insupportables. Il se leva jusqu'au dernier jour, et, malgré mes remontrances, il passait une grande partie de son temps à écrire. Ce modèle des époux et des pères, persuadé que la mort allait saisir sa proie, voulait encore se survivre pour veiller sur sa femme et sur son fils. Il m'adressait des consolations pour le temps où il ne serait plus, me traçait la conduite que je devais tenir pourachever l'éducation de notre enfant, laissant peur lui une lettre qui me fut remise sans être cachetée ; il avait abandonné à ma prudence le choix de l'époque où je pourrais en faire usage avec sûreté.

C'est au milieu de ces soins touchans, qui prouvaient si bien la bonté de son âme, que la mort le surprit. Il expira dans mes bras. Je n'ai jamais su ce que je devins à ce moment cruel ; je me rappelle seulement qu'en reprenant l'usage de mes sens, je me trouvai dans mon lit, entourée d'une partie de ma famille et de celle de M. de Senneterre ; qu'on me défendit impérieusement de parler, et que j'eus à combattre pour obtenir du moins qu'on ne me séparât pas de mon fils. L'aimable jeune homme il était le seul dont le cœur fût d'accord avec le mien ; il me suppliait à genoux de lui conserver sa mère ; mais il n'avait pas la barbarie d'exiger que je ne prononçasse pas sans cesse le nom de son père. Nous le répétions ensemble, ensemble nous pleurions ; nos larmes nos baisers se confondaient, et, si ces terribles élans de sensibilité augmentaient notre douleur, je suis persuadée qu'ils nous sauverent du désespoir.

Aussitôt que je pus me soutenir, je me fis conduire au couvent où j'avais été élevée. Les exhortations de la sœur Sainte-Ursule, la liberté de gémir au pied des autels, et les caresses de mon cher Adolphe, me rendirent le courage de vivre et de m'occuper de ses intérêts. Par son testament, M. de Senneterre m'avait nommée tutrice de notre fils, et lui avait donné pour curateur un grand-oncle qui vivait dans une de nos terres, et qui n'avait pour toute fortune qu'une longue probité, une vieillesse aimable, des cicatrices, la croix de Saint-Louis et douze cents livres de pension. Ces dispositions ne parurent pas convenir à la famille de M. de Senneterre ; mais elles me confirmaient davantage dans l'estime que je devais à mon époux. En effet, l'oncle qu'il avait donné pour curateur à notre Adolphe eût été digne de présider à l'éducation d'un prince ; c'était lui qui avait élevé M. Senneterre, dont le père était trop dissipé pour veiller sur ses enfants, et je comptais qu'il ne refuserait pas de faire pour mon fils ce qu'il avait si heureusement entrepris pour son neveu. Mon intention d'ailleurs étant de passer quelques années loin de Paris, je choisis celle de mes terres où ce bon vieillard faisait son séjour, persuadée que l'amitié qu'il prendrait pour Adolphe le déciderait à tout, lorsqu'il faudrait le produire dans le monde. Il n'avait encore que quinze ans.

Je m'étais donc de nouveau à la campagne ; la solitude, qui convenait si bien à la situation de mon âme, m'en rendit le séjour agréable. J'aurais pour toujours renoncé à Paris, si je n'eusse envisagé de loin la nécessité d'y revenir un jour avec mon fils, pour

qui seul je trouvais du plaisir à vivre, et auquel je vouai mon existence entière, bien décidée à sacrifier mon goût pour la retraite lorsqu'il pourrait nuire à son avancement ou me séparer de lui. C'est là qu'avec l'oncle de M. de Senneterre, je lus les instructions qu'il avait tracées, dans les derniers momens de sa vie, pour l'éducation de son fils. Les principes étaient conformes à ceux de ce vieillard et me parurent si lumineux, que, travaillant d'accord sur le même plan, nous eûmes la satisfaction de voir Adolphe prendre l'habitude des vertus dans cet âge où les passions viennent souvent combattre les dispositions les plus heureuses.

Je lus alors pour la première fois la lettre que son père mourut lui adressait, et dont il m'avait fait dépositaire ; je la lus en la baignant de mes pleurs, et je formai le projet de ne jamais la lui remettre.

Je voyais peu de monde à la campagne ; mais j'en voyais assez pour que mon fils trouvât chez moi, et dans les environs, une société qui l'éloignât de cette timidité taciteurne qu'un jeune homme destiné à vivre dans le monde contracte quelquefois s'il en est trop longtemps séparé. Mes jours s'écoulaient ainsi paisiblement entre mes devoirs, mes souvenirs et la douceur de quelques actions généreuses, qui seuls occupaient assez mon cœur pour le distraire momentanément de sa tristesse. Toujours disposée à soulager indistinctement les paysans de ma terre, je donnais aux veuves une préférence dont je sentais par moi-même qu'elles avaient plus besoin que les autres. Perdre son époux et craindre la misère pour ses enfans, me paraissait une situation au-dessus des forces de l'humanité. Je l'ai connue, et le ciel m'a permis de vivre.

Le temps vint où mon fils entra au service ; son grand oncle eut la bonté de l'accompagner. Ce vieillard, ainsi que je l'avais prévu, s'était si vivement attaché à son neveu, que sa tendresse le disputait à la mienne. Adolphe m'avait promis de m'écrire souvent et dans le plus grand détail ; j'ambitionnais d'être sa confidente, et notre dernière conversation dut lui prouver que si, comme mère, j'étais jalouse des mœurs de mon fils, comme amie, je ne serais pas plus sévère que mon siècle. L'amour du plaisir, si naturel à la jeunesse, ne peut être blâmé que lorsqu'il l'éloigne de ses devoirs, ou l'engage dans des démarches contraires à ses intérêts. Mon fils ne trompa pas mon attente ; il se fit aimer de ses camarades, fut de toutes leurs parties sans être de leurs débauches, forma quelques liaisons qui ne purent l'attacher, ni remplir, m'écrivait-il, le vide de son cœur. Toutes ses lettres, dans lesquelles il se peignait sans contrainte, me convainquirent que l'amour ne serait pour lui qu'une passion, et non un amusement. Il était dévoré d'une sensibilité qui cherchait à s'exercer ; c'était l'âme aimante de son père, mais dans un âge où la raison ne compte encore pour rien dans un engagement, ce qui me faisait trembler. Mon fils, de mes biens et de ceux de son père, était assuré de plus de quatre-vingt mille livres de rentes ; et mon frère, qui n'avait pas d'enfans, lui laissait entrevoir une augmentation de fortune qui, jointe à son nom, lui permettait de prétendre à tout. Je n'avais jamais connu l'ambition pour moi ; mais j'en avais, je l'avoue, pour le fils unique de M. de Senneterre.

Adolphe fut dix-huit mois à son régiment ; il revint au commencement de 1789, et touchait alors à sa vingtième année. Je fus étonnée du changement qu'une si courte absence avait opéré dans toute sa personne. Sa taille s'était développée de la manière la plus avantageuse, et présentait une grâce particulière à tous ses mouvements ; sa figure avait pris un caractère de fierté qui, sans affaiblir la douceur que j'y avais toujours remarquée, inspirait le